

# FIPP

Société Anonyme au capital de 244 458 Euros  
Siège social : 2 rue de Bassano – 75116 Paris  
RCS PARIS 542 047 212  
542 047 212 00056

Communiqué à l'ensemble des actionnaires

Paris, le 3 octobre 2011

FIPP annonce une division de chacune des actions composant le capital social de la Société par VINGT-TROIS (23)

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de FIPP du 29 septembre 2011 a décidé de diviser par vingt-trois chacune des 108.648 actions de la Société.

La division donnera lieu à l'échange de VINGT-TROIS (23) actions nouvelles contre UNE (1) action ancienne de la Société. En conséquence, les CENT HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT (108 648) actions composant le capital social seront annulées et un nombre total de DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE NEUF CENT QUATRE (2 498 904) actions nouvelles seront émises et attribuées aux actionnaires de la Société au prorata de leur participation selon le rapport d'échange fixé ci-dessus.

Les actions nouvelles porteront jouissance, à compter de leur émission, des mêmes droits que les actions anciennes.

Le Conseil d'administration a fixé au 10 octobre 2011 la date à laquelle la division sera effective.

Cette opération n'aura pas d'impact sur la situation fiscale ou les droits des actionnaires. Elle sera réalisée sans frais ni formalité pour eux.

Du fait de la division, le nombre total d'actions composant le capital social se trouvera multiplié par vingt-trois et l'action FIPP se négociera sur la base du cours de clôture du 7 octobre 2011 divisé par vingt-trois.

Un avis NYSE Euronext Paris sera publié le 6 octobre 2011.

Le Conseil d'Administration de la Société FIPP

<http://www.f-i-p-p.com/>